



N° DEL 2020.02.26/034

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 FÉVRIER 2020**



Thème : CULTURE 2

**Objet : MÉDIATHÈQUE -
Plan d'acquisition de
documents de la
médiathèque -
Demandes de
subventions.**

Convocation :

Date : 20/02/2020

Affichage : 20/02/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 18

**Nombre de
suffrages
exprimés :**

23

Le **mercredi 26 février 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, BRUNET Pascale, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, VALDENNAIRE Catherine, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
MARCELLO Marie donne pouvoir à GUIGLI Catherine ;
JIMENEZ Claude donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à RASTELLO Ann ;
FERRAINA Marie-Hélène donne pouvoir à DAERDEN Francine ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed.

Absents excusés :

MARTINEZ Gilles, MARCELLO Marie, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, FERRAINA Marie-Hélène, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : GUÉRIN Nicole

Depuis l'ouverture de la médiathèque « la Ruche » le 22 octobre 2019, le nombre d'adhérents actifs (2018) est passé de 2 014 personnes à 4 562 adhérents actifs. Le nombre de prêts sur l'ensemble de l'année 2018 était de 65 605. Depuis l'ouverture de la médiathèque, 56 279 prêts ont été effectués sur 4 mois.

En prenant en compte la population desservie, l'affluence de la médiathèque, les nouveaux adhérents inscrits et les prêts effectués, nous avons besoin d'augmenter de manière significative nos collections. L'effort principal se concentrera sur les collections jeunesse, les bandes dessinées en section adulte et jeunesse, les documentaires en section adulte et jeunesse.

Ce nouveau budget d'investissement permettra l'acquisition sur trois années, 2020, 2021 et 2022 de 10 500 documents, soit 3 500 documents supplémentaires par an.

Le budget de fonctionnement de la médiathèque assurera, quant à lui, l'accroissement courant des collections, soit environ 3 000 documents par an.

La DRAC PACA, nous assure de son soutien financier à hauteur de 50% pour cette opération au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD).

Plan de financement sur 3 ans

	TOTAL DOCUMENTS	TOTAL HT en €	DRAC HT en €
Année 1 (2020)	3 500	66 500,00	33 250,00
Année 2 (2021)	3 500	66 500,00	33 250,00
Année 3 (2022)	3 500	66 500,00	33 250,00
TOTAL	10 500	199 500,00	99 750,00

Ceci exposé, après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 23
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

CULTURE 2 DEL 2020.02.26/034

PUBLIÉ LE **16 MARS 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire
Gérard FROMM

